



CONDUITE DU CHANTIER SAGI « BILAN ET STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES SUR LES ZONES DES SAGI »

DANS LE CADRE DE L'ACTION STRUCTURANTE DU COSTEA AU BÉNÉFICE DU RÉSEAU OUEST-AFRICAÏN
DES SOCIÉTÉS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'IRRIGATION (ROA-SAGI)

Auteur :

Mathieu Faujas

Contributeurs :

Florence Deram Malerbe & Gabriel Morin-Kasprzyk

Experts SAGI contributeurs :

Alassane Ba, Oumar Ly, Mariko Mboua, Avintago Harmis Mor,
Sidi Mahmoud Ould Sidi, Jacques Léandre Paré,
Victor Sawadogo & Mamadou Togola

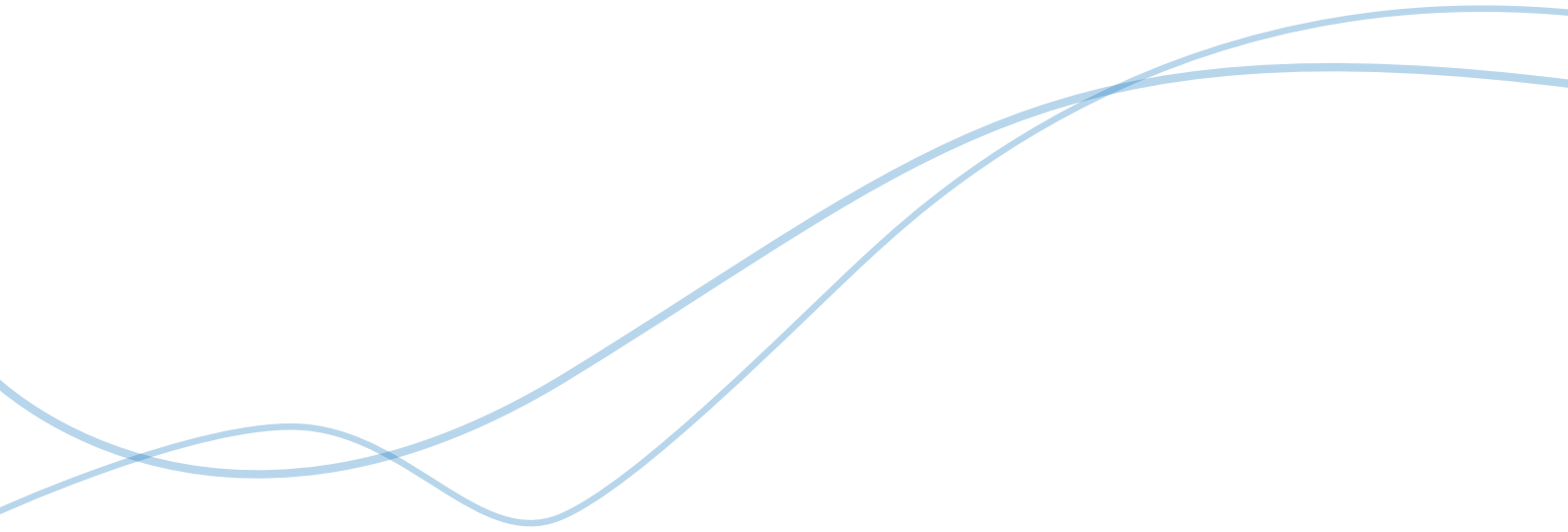
Avec le soutien de



Maître d'ouvrage



COSTEA
ENSEMBLE POUR RELEVER LES DÉFIS
DE L'AGRICULTURE IRRIGUÉE



ACK International
Martissan, 82110 Cazes-Mondenard - France
+33(0)6 87 88 85 45
mauret@ackinternational.com
ackinternational.com

CONDUITE DU CHANTIER SAGI BILAN ET STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES SUR LES ZONES DES SAGI

1. INTRODUCTION – LES OBJECTIFS DE L'ATELIER FINAL EN CONCLUSION DU CHANTIER FILIÈRES	5
2. MÉTHODE ET LIMITES	6
3. SYNTHÈSE DES AXES DE TRAVAIL IDENTIFIÉS PAR LES EC	7
3.1 Au niveau des aménagements	7
3.2 Au niveau de la performance de la filière	8
3.3 Sur l'accès au marché	9
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	10
ANNEXES	11
ANNEXE 1 – DÉTAILS SUR LE DÉROULÉ DE L'ATELIER	12
ANNEXE 2 - TERMES DE RÉFÉRENCE DE L'ATELIER THÉMATIQUE FILIÈRES	13
ANNEXE 3 – PRÉSENTATION PPT FINALE DU CHANTIER FILIÈRES	16
ANNEXE 4 – BILAN DES ATTENTES FORMULÉES PAR LES EC POUR L'ATELIER	23
ANNEXE 5 – PHOTOS DE L'ATELIER	24

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement
AFEID	Association Française pour l'Eau, l'Irrigation et le Drainage
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (Tchad)
AUE	Association d'Usagers de l'Eau
AI	Associations d'Irrigants
AS	Action Structurante
BAGREPOLE	Société de Développement Intégré du Pole de Bagré (Burkina Faso)
AMVS	Autorité de Mise en Valeur du Sourou (Burkina Faso)
CILSS	Comité Inter-états pour la Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (France)
CNRADA	Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole (Mauritanie)
COFIL	Comité de Pilotage
COSTEA	Comité Scientifique et Technique pour l'Eau Agricole
EAF	Exploitation Agricole Familiale
EC	Expert-Contributeur
IER	Institut d'Economie Rurale (Mali)
INERA	Institut de l'Environnement et Recherches Agricoles (Burkina Faso)
INRAN	Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
IRD	Institut de Recherche pour le Développement (France)
IRSTEA	Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (France)
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
MOD	Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
ODRS	Office de Développement Rural de Sélingué (Mali)
ON	Office du Niger (Mali)
ONAHA	Office national des Aménagements Hydro-Agricoles (Niger)
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisation de Producteurs Agricoles
OPIB	Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (Mali)
ORS	Office Riz Ségou (Mali)
OSP	Organisation Socio-Professionnelle
OUEA	Organisation d'Usagers de l'Eau Agricole
PARIIS	Programme d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel
PM	Point Moral
ROA	Réseau Ouest-Africain (des SAGI)
SAED	Société nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé
SAGI	Société d'Aménagement et de Gestion de l'irrigation (Afrique de l'ouest)
SAR	Société d'Aménagement Régional (France)
SODAGRI	Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal (Sénégal)
SONADER	Société Nationale de Développement Rural (Mauritanie)
TDR	Termes De Référence
UGB	Université Gaston Berger (Sénégal)

1. INTRODUCTION – LES OBJECTIFS DE L’ATELIER FINAL EN CONCLUSION DU CHANTIER FILIÈRES

L’objectif général du chantier « Bilan et stratégie de développement des filières sur les zones des SAGI » (dit « chantier Filières ») qui s’est déroulé de septembre 2020 à juin 2022 était d’appuyer les SAGI dans leur rôle de structures publiques participant au développement agricole, aujourd’hui en charge de fournir des services utiles à l’amélioration de la production irriguée sur leur territoire. Son objectif spécifique était d’évaluer la valeur ajoutée potentielle des SAGI dans leur zone d’intervention, en complément d’autres acteurs de filières, en particulier en matière d’appui à la mise en valeur agricole, la valorisation des productions, la diversification, la structuration des filières, la labellisation, à la promotion de l’agrégation et de la mise en commun pour réduire les coûts de transaction lors de la commercialisation, et la réalisation et la gestion d’infrastructures de stockage et/ou de transformation.

A l’issue de ce chantier qui a conduit à la réalisation d’une analyse approfondie des rôles de trois SAGI sur leur territoire (ODRS au Mali, SONADER en Mauritanie et SAED au Sénégal), les experts-contributeurs (EC) concernés devaient présenter des propositions d’évolution des fonctions de leur SAGI issues des études de terrain et échanger sur leur situation avec leurs collègues des autres SAGI.

Un atelier régional a ainsi été organisé les 23/24/25 mai 2022 à Saly au Sénégal. Il a constitué la dernière activité de la tâche 3 prévue par les TDR du chantier Filières. En conformité

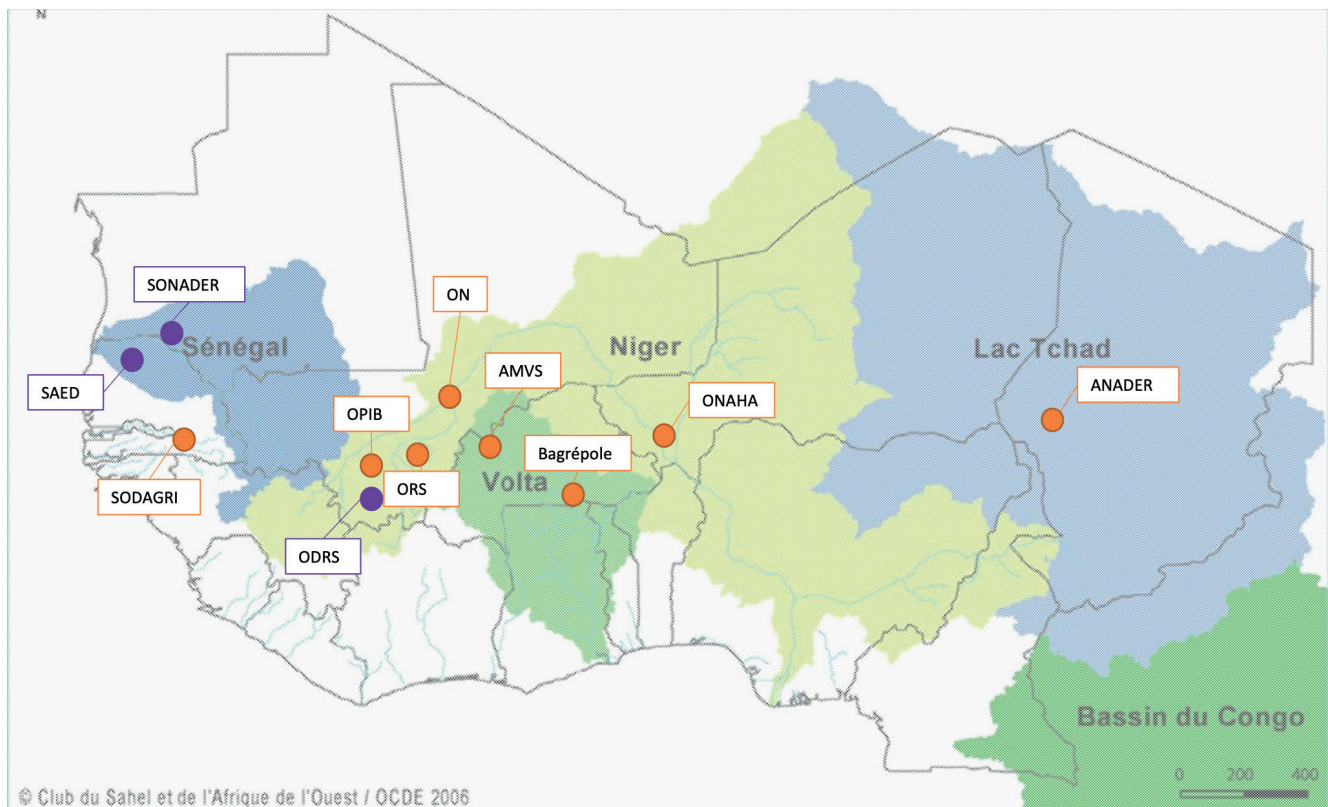
avec les TDR initiaux du chantier, il était prévu que « la rencontre donne aux SAGI l’occasion de témoigner et d’échanger sur leurs contextes spécifiques et d’identifier les déterminants de leur position (volonté politique, contexte institutionnel, organisation actuelle des filières, etc.) ».

Il s’agissait initialement de parvenir à recommander une évolution pertinente du rôle de la SAGI et de proposer des services dont elle pourrait éventuellement se doter, ou qu’elle pourrait renforcer s’ils existent déjà, afin de contribuer au développement des filières agricoles.

Toutefois, au cours du chantier, il s’est avéré que les contextes nationaux des filières étudiées (riz, tomate, oignon/échalote) variaient grandement d’un pays à l’autre, et que cette réalité s’ajoutait à la diversité des SAGI. Dans ces conditions, il est devenu évident que les propositions issues des études approfondies pouvaient difficilement servir de base à des solutions uniques. En accord avec les EC (voir annexe 4), des objectifs plus réalistes ont été finalement proposés, synthétisés ainsi :

- Faciliter les échanges pour que chaque EC s’interroge sur la situation de sa SAGI dans son contexte sur certaines thématiques critiques ;
- Mettre en avant une méthode, plutôt qu’un résultat, pour que chaque SAGI soit en capacité de répliquer le processus en interne et de préparer ses propres recommandations d’évolution (les EC qui n’ont pas accueilli une mission d’étude, mais qui ont participé à l’atelier de Saly), se sont d’ailleurs montrés intéressés à réaliser le même exercice au terme du chantier ;

Figure 1 : Carte des SAGI du ROA. En violet, les SAGI ayant fait l’objet d’études de cas du chantier filières.



- Enfin, de manière plus institutionnelle, le chantier Filière et sa démarche analytique pouvaient fournir l’opportunité d’inscrire le réseau ROA-SAGI dans une dynamique collective pour mener des analyses similaires et tirer des enseignements utiles de comparaisons entre SAGI.

Sur ce dernier point, l’intérêt de cet atelier qui a rassemblé les 3 autres chantiers de l’Action Structurante SAGI¹ a résidé dans sa capacité à créer davantage de lien au sein du ROA. Ainsi, impliquer et fédérer les chantiers qui ont travaillé sur les mêmes bases organisationnelles devraient contribuer à donner davantage de contenu et de dynamisme à ce réseau.

Compte tenu des difficultés à définir des modèles de référence pour les SAGI, le travail de synthèse des enseignements issus des études terrain a plus cherché à faire ressortir des grandes thématiques communes aux SAGI, mais pour lesquelles leur positionnement exige un travail spécifique en interne.

Ainsi, au terme de l’atelier, à défaut d’être en position de formuler des recommandations abouties sur les possibles évolutions des SAGI, il était attendu que les EC soient :

- Sensibilisés aux grands enjeux qui se posent dans le développement des filières nationales et informés des situations existantes dans les pays voisins ;
- Préparés à appliquer/dupliquer/adapter une méthode en vue d’un approfondissement et d’un développement de l’approche pouvant mener à des décisions d’évolution des missions/fonctions des SAGI dans le développement agricole ;
- Engagés dans une dynamique de réseau pour l’intensification d’un dialogue technique continu sur le rôle des SAGI dans le développement agricole dans leurs pays respectifs.

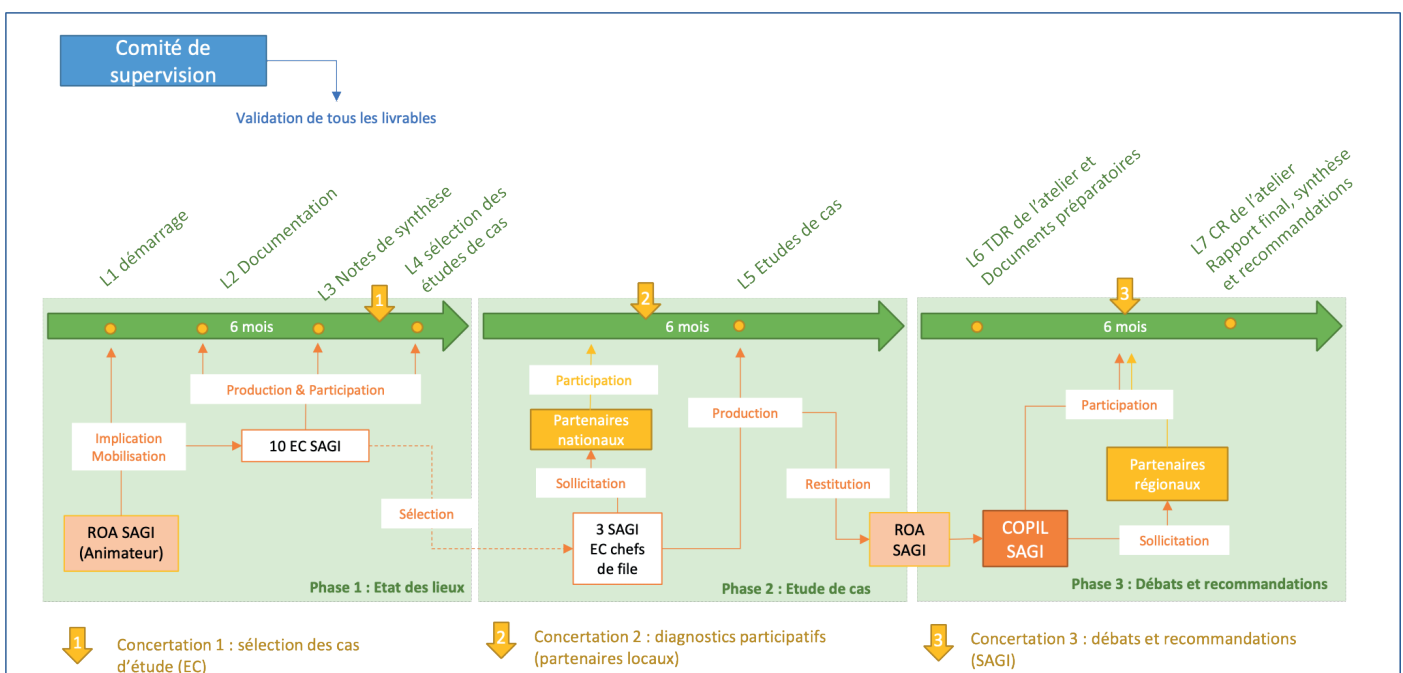
2. MÉTHODE ET LIMITES

Le chantier Filières a été basé sur l’étude de trois filières irriguées très répandues dans la sous-région : le riz, la tomate et l’oignon/échalote. Malgré leurs différences, elles ont été retenues aussi bien pour le rôle important qu’elles jouent dans la couverture des besoins alimentaires (le riz particulièrement) que pour leur poids économique. En outre, elles mobilisent un nombre significatif de producteurs dans les pays concernés. Enfin, ces trois filières dépendent grandement des ressources en eau. Elles sont ainsi emblématiques des filières agricoles dépendantes de l’irrigation dont le développement pourrait être piloté par les SAGI.

Le chantier, qui s’est déroulé sur 10 mois, a pris la forme d’un processus d’analyse séquencé comprenant 3 grandes phases (Figure 2) :

1. La première phase a consisté en la **capitalisation des données disponibles** au niveau des SAGI, mais également dans l’environnement des filières cibles, avec pour produit la réalisation d’une base de données qui rendait facilement disponibles les informations utiles à l’analyse ; la préparation de notes de synthèse à travers lesquelles une première analyse documentaire a été menée pour établir la situation historique, stratégique et opérationnelle de la SAGI dans le cadre d’un diagnostic de la filière au niveau national, accompagné d’une analyse sous-régionale. Cette analyse documentaire a permis de **fixer les premières hypothèses de travail** dans le cadre de la préparation des études approfondies de terrain, en particulier quant aux rôles actuels des SAGI dans le pilotage de filière ;
2. Dans une deuxième phase, la réalisation **d’études approfondies sur le terrain** au Sénégal (SAED/filière tomate), en Mauritanie (SONADER/ filière riz) et au Mali

Figure 2 : les trois grandes phases du chantier filières



1. Transfert aux irrigants, Maîtrise d’Ouvrage et Foncier.

(ODRS/filière oignon/échalote) a permis de croiser un diagnostic participatif de la filière, impliquant les différents acteurs de chaîne de valeur, avec une évaluation approfondie de la SAGI pour faire émerger les facteurs clefs qui jouent sur la performance de filière et sur lesquels la SAGI a prise (domaines sur lesquels la SAGI peut intervenir de manière légitime et crédible). Alors que la première étape a été réalisée par les EC au sein de leur propre SAGI, l'équipe a cherché à favoriser l'implication croisée des EC sur les 3 terrains sélectionnés afin de faire émerger une approche collective des problématiques communes ;

- Enfin, dans une troisième et dernière phase, les relectures croisées des études de cas et l'atelier régional ont permis un **partage d'expérience** entre SAGI sur la base des travaux d'analyse des études approfondies et la **préparation de recommandations** sur l'évolution des SAGI dans le pilotage de filière.

Au-delà du produit final, l'intérêt du chantier se situait également dans l'émergence des capacités des EC à mettre au point et tester collectivement une démarche d'analyse participative basée sur une concertation élargie avec les acteurs de chaîne de valeur dans leur pays respectif. En les impliquant très tôt dans le processus et en les engageant à se prononcer sur cette démarche en fonction du contexte de leur SAGI et de leurs filières, il était attendu qu'ils s'approprient une démarche qu'ils pourraient ajuster et renouveler par la suite en vue d'une application plus systématique.

Toutefois, ce processus a connu plusieurs limites, qu'il convient de souligner au moment de faire le bilan du chantier.

- Sur le produit final : comme décrit en introduction, la variété des situations des SAGI n'a pas permis d'avancer suffisamment pour parvenir à des propositions de services abouties dont elles pourraient éventuellement se doter, ou qu'elles pourraient renforcer s'ils existent déjà, afin de contribuer au développement des filières agricoles. Dans ces conditions, les recommandations ont pris la forme d'une identification d'axes de travail à approfondir.
- Sur la concertation : le format de mission a limité la capacité de l'équipe à mobiliser largement les différents acteurs des chaînes de valeur. La concertation s'est ainsi réduite à quelques entretiens et à des ateliers dans le cadre de l'analyse approfondie. Mais il n'y a pas eu émergence d'une vraie démarche de concertation reproductible, qui aurait permis aux EC de maintenir des échanges réguliers avec les parties prenantes. Au terme du chantier, il n'est ainsi pas possible de prétendre « *débattre sur le positionnement relatif des différents acteurs dans la construction de filières performantes* » (TDR).
- Sur la méthode : de sérieuses contraintes ont déjà été décrites dans les rapports précédents quant à la capacité d'engagement et de mobilisation des EC, dans le cadre d'un chantier qui s'est déroulé majoritairement à distance et qui a accusé des retards en lien avec le COVID. Compte tenu de leurs responsabilités au sein de leur SAGI, les EC ont manqué de disponibilité, ce qui a impacté la qualité de leur analyse et de leur contribution au produit final. Par ailleurs, en l'absence du GT Filière (qui finalement, n'a commencé que lors de

la rencontre de l'atelier entre EC et ROPPA), les EC se sont retrouvés relativement isolés localement et l'engagement des acteurs de filière a été nul. Il faut toutefois souligner l'intérêt d'une approche collective et croisée qui a permis aux EC d'apporter leur regard sur les situations des SAGI voisines, tout en se questionnant sur leur propre cas.

3. SYNTHÈSE DES AXES DE TRAVAIL IDENTIFIÉS PAR LES EC

L'analyse des contextes a révélé que les SAGI au sein des filières sont soumises à différentes contraintes dans l'exercice de leurs missions qui sont souvent communes à travers les 6 pays du Sahel, mais qui prennent plus ou moins d'importance localement. Il y a donc lieu d'être spécifique pour aborder la question de leur rôle dans le développement des filières face à la grande diversité des situations. Dans le cadre de l'atelier régional, les EC ont pu débattre de l'importance relative des problématiques révélées par les études approfondies. Ce sont autant d'axes d'approfondissement sur lesquels chaque SAGI sera appelée à travailler pour se positionner plus précisément dans le cadre d'une évolution de ses missions.

Les domaines que les échanges entre EC ont relevés comme prioritaires et sur lesquels les SAGI pourraient intervenir sont organisés autour de 3 axes.

3.1 Au niveau des aménagements

- **Accès au foncier** : en tant que facteur de production, le foncier apparaît être une contrainte majeure dans certains pays pour développer la production à travers une promotion des investissements. Dans ces cas, les parcelles individuelles sont souvent très petites, empêchant les producteurs d'atteindre un effet d'échelle qui leur permettrait de mieux vivre de leur travail. Dans d'autres comme au Tchad, les terres agricoles sont abondantes et ne constituent pas une contrainte majeure. Mais l'accès à la pleine propriété peut être entravé par un système coutumier peu flexible ou par des politiques publiques peu enclines à favoriser la propriété privée, comme en Mauritanie. La prise en compte de l'accès au foncier pour les petits producteurs dans les schémas directeurs locaux apparaît comme une solution à explorer, comme au Sénégal où les conseils municipaux sont impliqués dans le processus d'allocation des parcelles aménagées du domaine national. La SAED a mis en place des plans d'occupation et d'affectation des sols (POAS) et une charte du domaine irrigué (CDI) qui aident les conseils à mieux gérer les ressources terre et eau. Ces dispositions contribuent à la sécurisation foncière et offrent une sécurité aux producteurs affectataires des périmètres.
- **La planification des aménagements** doit permettre de développer des capacités en lien avec la capacité des sols et la disponibilité en eau, en tenant compte du changement climatique et du bouleversement des régimes de pluies. Les SAGI pourraient jouer un rôle plus important dans les études de faisabilité en amont des projets d'aménagement.

- Les nouveaux aménagements requièrent **l'application de standards reconnus** dès l'amont depuis la conception, puis durant le suivi de l'exécution. A l'image de la situation en Mauritanie, le manque de cohérence dans les attributions de MOD entre différentes agences publiques a entraîné une dégradation significative de la qualité des aménagements. Par manque de contrôle, les marchés sont attribués à des entreprises et à des bureaux d'étude qui ne disposent pas des capacités techniques adéquates. La SONADER avait la pleine responsabilité de la MOD jusqu'en 2012 et la qualité des travaux était reconnue par tous. C'est également le cas au Tchad, où la mauvaise conception des ouvrages a pour conséquence qu'ils cèdent souvent sous la pression des eaux de ruissellement.
- **L'introduction de nouvelles technologies/techniques** pour la gestion des aménagements et le pilotage de l'irrigation, comme les pompes solaires², les stations météo ou l'analyse des sols est de nature à favoriser l'application de bonnes pratiques (notamment face au changement climatique) et la maîtrise des charges d'irrigation. C'est un point faible des SAGI à travers les six pays sahéliens alors que ce rôle de promotion est dans la plupart des cas inscrit dans leurs missions. C'est le cas de la SAED au Sénégal qui est à l'origine de l'introduction de toutes les grandes innovations dans la Vallée du fleuve Sénégal depuis 1965.
- **Le transfert aux organisations de producteurs/coopératives de la gestion technique des aménagements** (redevances, entretien des infrastructures) doit être couplé avec le renforcement des capacités de planification de la production sur les périmètres. En effet, la gestion de l'irrigation par les organisations de producteurs doit tenir compte de la demande du marché et de son évolution, ce qui implique des ajustements de l'irrigation aux cycles des cultures (assolement et saisonnalité). Ce transfert a été engagé dans plusieurs pays, avec des résultats mitigés. En Mauritanie, il apparaît que le désengagement de l'Etat a été trop rapide pour permettre aux OSP de s'approprier ces nouvelles responsabilités. Les capacités techniques et de gestion sont restées faibles en l'absence d'un appui approprié pour les accompagner au cours du transfert. Il devrait se décider au cas par cas localement en fonction des besoins et des capacités des organisations de producteurs. Quoi qu'il en soit, outre le renforcement de capacités, une veille ou une assistance technique des SAGI devrait être maintenue dans la durée afin d'assurer une prise en main progressive.

3.2 Au niveau de la performance de la filière

- **La structuration et l'organisation des filières** sont des nécessités reconnues par tous, notamment en vue d'un meilleur service à la production (accès aux intrants, aux semences, à la mécanisation) et d'une planification concertée des investissements productifs qui améliorent l'efficacité. Bien que l'appui à la structuration est une mission qui se retrouve chez presque toutes les SAGI, les situations sont très diverses sur ce point entre pays et filières. Alors que la filière tomate au Sénégal dispose d'une organisation construite

progressivement et d'une interprofession opérationnelle (avec l'appui de la SAED), il n'existe aucun cadre de concertation sur cette filière au Tchad et au Mali. Toutefois, dans ce dernier pays, les acteurs de la filière échalote/oignon sont organisés et structurés par maillon de la base au sommet (village, cercle, régional) et, fédérés au niveau national au sein de l'IFEQ (Interprofession Echalote et Oignon) – mais celle-ci est encore embryonnaire sur les périmètres irrigués et notamment sur l'oignon. Elle regroupe des organisations faitières composées des familles professionnelles de producteurs transformateurs et de marchands d'échalote/oignon. En Mauritanie, la structuration paysanne demeure à l'état embryonnaire, l'organisation des producteurs étant limitée aux périmètres. Les SAGI ont certainement un rôle à jouer dans l'appui et la responsabilisation des acteurs. Toutefois, compte tenu du fait que ce rôle est déjà dans leurs attributions, une nouvelle approche est nécessaire, notamment pour favoriser le développement d'interprofessions, en tenant compte des spécificités locales dans la structuration des chaînes de valeur. On peut citer le cas de la SAED au Sénégal qui est intervenue auprès de la filière Tomate en tant que facilitateur, animateur et appui technique. A son exemple, la SAGI ne doit pas nécessairement construire l'interprofession, mais elle peut animer un processus, faciliter les relations entre les différents niveaux de la filière et enfin apporter un appui technique (la SAED a une personne à temps plein en appui de l'interprofession tomate).

- **L'adaptation des itinéraires techniques** aux conditions locales et aux besoins du marché pourrait contribuer à rendre les filières plus compétitives, au bénéfice des acteurs des filières. Pour assurer cette adaptation périodique les filières ont besoin des apports de la recherche. Au Sénégal, les itinéraires techniques de production de tomates ne sont pas différenciés selon les zones alors qu'il existe une grande diversité de sols sur la zone de la Vallée du fleuve Sénégal, et même de climat. Un travail de cartographie impliquant la SAED est en cours et pourrait servir de base à une adaptation des itinéraires techniques pour la fertilisation. Pourtant, la recherche reste absente du processus. Au Burkina Faso, l'itinéraire technique de l'oignon appliqué est traditionnel et il se perpétue de manière endogène entre producteurs sans intervention significative des agences techniques. Les SAGI pourraient s'investir dans la coordination avec la recherche pour orienter les travaux en lien avec les conditions locales, les capacités du sol et les exigences de durabilité. Par la suite, à travers la mise en place et l'animation de **cadres de concertation** ou de plateformes réunissant les acteurs de filières, elles auraient également un rôle crucial à jouer dans la vulgarisation de nouvelles techniques culturales (associations et rotations de cultures, productions intégrées, pratiques locales améliorées, etc.) et l'accès à de nouveaux intrants et équipements plus performants issus de la recherche (variétés, engrais verts, etc.).
- Il existe une **problématique agro environnementale** liée à l'intensité culturale appliquée aux périmètres et aux changements climatiques : baisse des réserves d'eau, inondations, résistance aux produits phytosanitaires des ravageurs, salinisation des sols, etc. Or ces problèmes sont

.....
2. Là où les conditions le permettent, il convient davantage aux petites installations.

encore très peu pris en considération par les acteurs des filières, les producteurs en particulier, malgré les risques sur les capacités de production. Par exemple, les SAGI ne disposent pas de système d'alerte précoce sur les maladies, les ravageurs ou les insectes. Elles n'ont pas non plus de système de veille leur permettant d'anticiper les problèmes liés au service de l'eau. En Mauritanie, quelques solutions comme la diversification sont évoquées, mais la majorité des acteurs est plus tournée vers la poursuite de l'intensification sous l'impulsion des politiques publiques. Les SAGI ne sont pas suffisamment impliquées aujourd'hui sur la maîtrise et la gestion de ces phénomènes, les compétences n'existant pas toujours en leur sein. Toutefois, compte tenu de leur rôle dans l'appui-conseil, les SAGI pourraient jouer un rôle fédérateur dans la mobilisation et la concertation des acteurs sur ces problématiques. En particulier, elles pourraient contribuer à documenter les phénomènes, améliorer la connaissance et la compréhension des acteurs de filières et susciter des réflexions au niveau de la filière en perspective de la mise au point de plans d'action concertés. Cette veille environnementale pourrait être complétée par la mise en place de systèmes de surveillance et par la promotion de méthodes de lutte intégrées.

- **La qualité et la fiabilité des statistiques** produites par les autorités, notamment celles relatives à la production, ne sont pas suffisantes, ce qui a un impact sur la capacité des acteurs de filière à piloter leurs investissements et à prendre des décisions de gestion. C'est une situation largement partagée entre les SAGI. L'étude de la filière oignon au Mali a montré que, quand elles existent, les statistiques de production sont globalement anciennes et peu cohérentes entre elles. C'est également le cas pour la filière riz en Mauritanie ou la filière tomate au Sénégal. Dans chaque cas, les données relevées par les EC ont montré des incohérences. Les SAGI pourraient être davantage impliquées dans la collecte et le traitement des données de production, en s'appuyant notamment sur leur réseau d'agents de terrain, comme dans le cas de la Mauritanie. Grâce aux nouvelles technologies numériques, elles pourraient alors délivrer aux acteurs de manière efficiente et peu coûteuse une information de qualité.

3.3 Sur l'accès au marché

- **Une meilleure planification de la production** en fonction des conditions (quantités, prix, saisonnalité) et des exigences des marchés (qualité, cahier des charges etc.) doit assurer sa compétitivité et son adéquation à la demande. C'est une réalité qui s'impose à toute filière, mais qui est rarement prise en compte collectivement au niveau filière. Sur les marchés agricoles africains, ce défaut d'adéquation avec et de compréhension de la demande conduit trop souvent à des pertes importantes et des difficultés de commercialisation. La Mauritanie est un bon exemple d'une planification qui a donné des bons résultats. Rompant avec une approche quantitative de la commercialisation du paddy tout venant sans considération de qualité, le gouvernement a favorisé à partir de 2016 l'engagement des acteurs de filière pour travailler sur l'amélioration de la compétitivité de la production nationale à travers élaboration de normes de qualité et la mise en place

de d'une plateforme de concertation mobilisant les acteurs de filière. Aujourd'hui, les résultats sont probants. Toute la production nationale est écoulee sans difficulté majeure sur le marché intérieur, ce qui a pour conséquence de faire reculer les importations.

- **Une meilleure communication** (voir dans certains cas, le début d'une communication) entre SAGI et opérateurs économiques en aval. L'étude de cas de l'oignon/échalote au Mali a été une bonne occasion pour les EC et responsables des SAGI, de rencontrer les grossistes d'oignon/échalote, qui sont aussi bien des importateurs que des transformateurs. Les enjeux de saisonnalité, de concurrence des importations, de qualité pour la conservation, ne peuvent être abordés sans la mise en place d'un dialogue avec ces acteurs. C'est ce même dialogue qui est permis par l'interprofession de la tomate au Sénégal avec une forte implication de la SAED.
- De manière corrélée, les SAGI pourraient également s'impliquer dans la promotion de la concertation pour une **facilitation de la contractualisation** entre groupements de producteurs et acheteurs (collecteurs, commerçants, transformateurs). C'est le cas par exemple de la SAED qui est membre du comité tomate qui agit comme une plateforme de concertation et d'échanges rassemblant les principaux acteurs de la filière. Dans le cadre de l'autonomisation progressive des organisations de producteurs, les SAGI pourraient notamment intervenir pour les accompagner et renforcer leurs capacités à comprendre la demande du marché, à identifier les acheteurs et à négocier les termes contractuels.
- **Les infrastructures de désenclavement et de gestion post-récolte** (stockage, conservation, première transformation, etc.) constituent des investissements structurants qui ont un impact significatif sur le fonctionnement et la compétitivité de la filière. Au Mali par exemple, l'OPIB relève que l'insuffisance des capacités de stockage adéquat de l'oignon explique les importantes pertes post-récolte que connaît la filière. Il y a par ailleurs un intérêt économique à lisser l'offre de bulbes sur le marché pour tenir compte de la saisonnalité de la production et de son déphasage avec la variation de la demande. Enfin, un stockage maîtrisé des bulbes permet aussi de faciliter l'approvisionnement en semences de qualité pour les membres de l'organisation de producteurs. Les SAGI pourraient avoir un rôle de facilitation des investissements dans les infrastructures structurantes en contribuant à identifier les besoins et à dimensionner les ouvrages en fonction des capacités locales.
- Les SAGI pourraient enfin venir en appui aux OP pour la **mise au point de plaidoyer** auprès des décideurs pour la promotion de politiques publiques plus favorables au développement des filières : financement des infrastructures, subventionnement des intrants, garantie de prêts, etc. La défense des intérêts des acteurs de filières inclurait également l'accès aux dispositifs d'achat institutionnels, comme dans le cas de la Mauritanie où l'Etat achète annuellement 30 à 45 000 tonnes de riz blanc local (soit environ 20 à 30 % de la production nationale), qu'il vend à prix subventionné à travers son réseau de boutiques réparties sur le territoire dans le cadre d'un programme social destiné à lutter contre l'insécurité alimentaire. Au Sénégal, l'interprofession de la

filière Tomate et la SAED ont suffisamment de poids pour inciter l'Etat à imposer aux industriels des quotas d'achats locaux.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Sur la base des discussions tenues lors des sessions de l'atelier régional, en conclusion du chantier Filières, les EC ont convenu que le rôle des SAGI dans les filières dépend toujours de l'assignation reçue de leur tutelle politique. Cependant, de par leur histoire, il faut reconnaître que les sociétés publiques d'aménagement ont une légitimité à intervenir davantage **au service des producteurs** dans une perspective de développement de la chaîne de valeur.

Globalement pour les EC, l'objectif est **l'augmentation de la production en quantité et qualité** répondant mieux aux exigences du marché et assurant une meilleure valorisation des productions irriguées, au bénéfice des acteurs de filières.

Par-delà les contextes locaux, très variables d'un pays et d'une filière à l'autre, on peut rassembler les axes de travail relevés par les EC en deux grandes thématiques générales et essentielles qui pourraient structurer ce développement des filières avec l'intervention des SAGI :

- d'une part, **l'intensification de la production doit être raisonnée dans le cadre d'une agriculture plus durable et plus résiliente**. Les systèmes de production doivent évoluer pour devenir plus efficaces (réduction de la consommation en eau, énergie, intrants, etc.) afin de réduire leur impact sur les ressources naturelles et moins vulnérables aux risques externes (aléas climatiques, appauvrissement des sols, maladies et ravageurs, etc.). C'est sans doute la seule alternative à l'intensification conventionnelle de la révolution verte, et probablement le seul moyen de préserver des marges pour les producteurs dans un contexte de crises multiples. Les itinéraires techniques doivent ainsi être adaptés aux spécificités locales et élaborés de concert avec les producteurs et la recherche ;
- d'autre part, cette intensification doit être portée par une **meilleure structuration des chaînes de valeur à travers la promotion du dialogue entre acteurs**, avec comme objectifs : 1) l'amélioration de la planification de la production et la fiabilisation de l'approvisionnement du marché, 2) la facilitation des services aux producteurs (approvisionnement en intrants, financement des campagnes, services de mécanisation, contractualisation, appui-conseil technique et de gestion, etc.), et 3) la facilitation des investissements dans les maillons aval (collecte, conservation, transformation, commercialisation) permettant de mieux valoriser la production, grâce à une exigence de qualité remontant sur la chaîne d'approvisionnement.

Dans tous les cas de figure, le développement de filières exigera un **renforcement du dialogue et de la concertation entre les acteurs de la filière**. Et dans cette perspective, qu'elle que soient les nouvelles fonctions qui pourraient être confiées aux SAGI pour améliorer leurs services aux filières (notamment celle d'animateur du dialogue entre acteurs), celles-ci requièrent qu'elles s'investissent pleinement dans la facilitation de ce dialogue dans le cadre d'une réelle intégration des SAGI au sein des filières. Car, si elle veut y prendre pleinement part, la SAGI ne pourra pas évoluer vers une sorte d'autorité supérieure de régulation, extérieure à la filière, mais plutôt devenir un acteur à part entière qui se situerait de manière transversale dans l'écosystème d'appui au fonctionnement de filière.

Pour accompagner les SAGI dans l'approfondissement de leur réflexion sur l'évolution de leurs missions au sein des filières, il est recommandé au ROA de **formaliser un groupe de travail** spécifique au sein du réseau qui prendra la suite de ce chantier en s'appuyant sur les études de cas. Ce groupe de travail était initialement prévu dans le chantier mais n'a pas été formalisé ; pourtant, les échanges entre EC et membres du ROPPA en atelier final, ont montré tout l'intérêt d'un tel groupe.

L'objectif sera de maintenir la dynamique de groupe à travers des échanges autour du rôle des SAGI et le partage d'expérience sur les solutions techniques aux contraintes rencontrées (aménagements, itinéraires techniques, etc.). Le réseau pourrait en particulier accompagner les SAGI n'ayant pas fait l'objet d'une étude de cas lors de ce chantier en les aidant à trouver le budget nécessaire à la réalisation d'une telle étude et en fournissant une assistance technique à l'organisation : revue documentaire (utilisation de la base de données et enrichissement), visites sur terrain et diagnostic participatif, implication des acteurs de la filière à travers un GT Filière, etc.

Par la suite, le ROA pourrait venir en appui aux SAGI nationales en s'investissant sur les thématiques suivantes au niveau régional :

- mutualisation de la recherche & mise au point de syllabus de vulgarisation, par exemple sur la lutte contre les ravageurs ;
- mise au point de plaidoyers concertés auprès des gouvernements régionaux, par exemple sur l'harmonisation des subventions et la protection des marchés ou les solutions de financement et d'assurance adaptés aux contextes nationaux ;
- renforcement des dispositifs de suivi-évaluation et fiabilité des données (au niveau des périmètres irrigués ou à l'échelle de la filière).

ANNEXES

ANNEXE 1 DÉTAILS SUR LE DÉROULÉ DE L'ATELIER

En préparation de l'atelier, les EC avaient été invités à relire les rapports des études de cas (L5) et à formuler quelques questions sur les études de cas qui ont permis de mieux orienter des débats. Par ailleurs, ils ont été amenés à répondre à un rapide questionnaire portant sur leurs attentes pour cet atelier (voir annexe 3).

L'organisation de l'atelier s'est déroulé comme suit :

- **Jour 1, lundi 23/05**

Après l'ouverture de l'atelier en plénière, réunion de travail du chantier Filières, avec participation des membres du ROPPA (représentants du Niger, de Mauritanie et du Burkina Faso) et des membres du PARIIS (CILSS Burkina Faso). L'expert ACK a d'abord résumé brièvement les TDR du chantier, ainsi que la méthodologie appliquée, puis a présenté l'équipe mobilisée. Les attentes des EC formulées dans les questionnaires de préparation ont été présentées et validées avec eux. Ensuite, les participants externes au chantier Filières ont été invités à expliquer ce qu'ils attendent d'une évolution du positionnement des SAGI et des relations qu'ils ont (ou n'ont pas) avec ces SAGI. La discussion a vu la participation de grands producteurs sur périmètres irrigués, gérés par les SAGI ou privés.

- **Jour 2, mardi 24/05**

Réunion de travail du chantier Filières avec les mêmes participants que la veille. Après une introduction par l'expert ACK et le co-pilote (OPIB) sur la méthodologie employée, les chefs de file des trois terrains ont présenté les études de cas. Chaque étude de cas a été présentée en 20 minutes, suivie d'une session de questions-réponses durant quelque 2h. La session a été modérée par l'expert ACK. Au cours des échanges, les éléments qui ressortaient pouvant faire l'objet de discussions plus approfondies et de recommandations ont été inscrits sur des post-it et disposés sur le mur afin de faire émerger les grandes thématiques par maillon de chaîne de valeur. En fin de réunion, l'assemblée a décidé d'abandonner l'idée des travaux de groupe et de se focaliser sur la préparation de recommandations. Chaque thématique a donc fait l'objet d'une discussion à l'issue de laquelle des idées de recommandation ont été formulées. Par la suite, ces idées ont été affinées et la rédaction améliorée afin de préparer la présentation synthétique des résultats du chantier, prévue le lendemain.

- **Jour 3, mercredi 25/03**

Séance en plénière avec présentation synthétique des résultats du chantier et échanges autour de la mise en œuvre.

ANNEXE 2 TERMES DE RÉFÉRENCE DE L'ATELIER THÉMATIQUE FILIÈRES

Il s'agit des TDR propres au chantier Filières, mis à part les objectifs et activités globaux de l'atelier régional qui a regroupé les 4 chantiers de l'AS SAGI.

1. Introduction

Cet atelier régional est organisé dans le cadre du chantier « Bilan et stratégie de développement des filières sur les zones des SAGI » et constitue la dernière activité de la tâche 3 prévue par les TDR du chantier.

L'objectif général de ce chantier est d'appuyer les SAGI dans leur rôle de structure publique participant au développement agricole, aujourd'hui en charge de fournir des services utiles à l'amélioration de la production irriguée sur leur territoire. Son objectif spécifique est d'évaluer la valeur ajoutée potentielle des SAGI dans leur zone d'intervention, en complément d'autres acteurs de filières, en particulier en matière d'appui à la mise en valeur agricole, la valorisation des productions, la diversification, la structuration des filières, la labellisation, à la promotion de l'agrégation, et la réalisation et la gestion d'infrastructures de stockage et/ou de transformation.

Il s'agit finalement de recommander une évolution pertinente du rôle de la SAGI et de proposer des services dont elle pourrait éventuellement se doter, ou qu'elle pourrait renforcer s'ils existent déjà, afin de contribuer au développement des filières agricoles. Cette évolution pourrait également se faire sous la forme d'une délégation de services et/ou à travers le renforcement de ses partenariats avec d'autres acteurs de filière.

Le travail du chantier se base sur l'étude de trois filières irriguées importantes dans la sous-région : le riz, la tomate et de l'oignon/échalote.

Il a été convenu que le ROA-SAGI prenait la main pour organiser un atelier réunissant les différents chantiers de l'Action Structurante SAGI, incluant les chantiers Filières, Transfert aux irrigants, Maîtrise d'Ouvrage et Foncier, afin d'en faire un temps d'animation et de planification du réseau SAGI (ROA). Les présents TDR n'exposent donc que l'organisation et les objectifs spécifiques à atteindre par le chantier Filières dans le cadre de cet atelier régional.

2. Objectifs

Cette étape finale s'inscrit à la suite des réalisations précédentes du chantier qui a facilité :

- la préparation de notes de synthèse par lesquelles une première analyse documentaire a été menée pour établir la situation historique, stratégique et opérationnelle de la SAGI dans le cadre d'un diagnostic de la filière au niveau national ;
- puis, la réalisation d'études approfondies sur le terrain au Sénégal (SAED), en Mauritanie (SONADER) et au Mali (ODRS) qui ont permis de croiser un diagnostic participatif de la filière avec une évaluation approfondie de la SAGI pour faire émerger les facteurs clefs qui jouent sur la performance de filière et sur lesquels la SAGI a prise (domaines sur lesquels la SAGI peut intervenir de manière légitime et crédible).

Cet atelier est ainsi l'aboutissement du processus d'analyse global mené tout au long du chantier Filières. Comme stipulé dans les TDR, « la rencontre donnera aux SAGI, à leurs partenaires et aux autres acteurs clés des filières concernées, l'occasion de témoigner et d'échanger sur leurs contextes spécifiques et d'identifier les déterminants de leur position (volonté politique, contexte institutionnel, organisation actuelle des filières, etc.), et enfin de débattre sur le positionnement relatif des différents acteurs dans la construction de filières performantes ».

Il s'agit désormais d'accompagner collectivement les SAGI dans le partage des savoirs³ et des savoir-faire⁴ utiles à l'évolution de leurs missions, et à faciliter les échanges entre SAGI afin de fonder les bases au niveau du ROA d'un dialogue technique continu sur le rôle des SAGI dans le développement agricole dans leur pays respectif.

Au terme de ce chantier Filières, les acquis seront 1) une base de données Filières⁵, 2) des études approfondies fixant un point de départ de l'analyse et un processus de concertation avec les acteurs des filières qui a permis aux EC de s'approprier l'approche et 3) une perspective avec la préparation d'une feuille de route pour des actions collectives futures au niveau du ROA.

Au-delà du chantier Filières, l'intérêt d'un atelier commun avec les autres chantiers réside dans sa capacité à créer du lien au sein du ROA. Ainsi, impliquer et fédérer les chantiers qui ont travaillé sur les mêmes bases organisationnelles devraient contribuer à donner davantage de contenu et de dynamisme à ce réseau.

3. Organisation générale de l'atelier

Le programme de l'atelier est détaillé ci-dessous. Il comprendra 2 demi-journées de travail par chantier et 3 plénières. La dernière demi-journée sera consacrée à la préparation d'une feuille de route collective par les SAGI réunies au sein du ROA sur la base des recommandations de chaque chantier.

Pour le chantier Filières, les participants seront les experts-contributeurs des 8 SAGI participantes, accompagnées des points focaux et/ou des points moraux.

.....
3. Ensemble des connaissances, des informations utilisées pour réaliser une activité

4. Pratique de travail, manière de faire, pour réaliser une activité

5. Partagée avec le ROA-SAGI dans sa première version, elle sera mise à jour lors de l'atelier (ajout de documents complémentaires suite aux études de cas).

• **Jour 1 - Lundi 23/05**

Matin : Séance plénière. Introduction de l’atelier par le COSTEA ; présentation rapide de chaque chantier (TDR, objectifs, points saillants de la méthodologie) ; définition des objectifs et du travail à réaliser.

Après-midi : Travail de groupe par chantier. Restitution interne, analyse croisée des études de cas et définition des éléments nécessaires au rapport final.

• **Jour 2 – Mardi 24/05**

Matin : Travail de groupe par chantier. Benchmark des études de cas, préparation des messages clés, élaboration d’une synthèse et d’une présentation pour la restitution en plénière.

Après-midi : Séance plénière. Présentation croisée entre chantiers et session d’échange autour des messages clefs ; travail sur la valorisation des résultats globaux de l’AS et implication pour le ROA ; harmonisation des attentes du COSTEA quant au dernier rapport et validation.

• **Jour 3 – Mercredi 25/05**

Matin : Séance plénière animée par le ROA avec participation ouverte à l’extérieur (AFD, PARIIS, autres PTF, ROPA, etc.) ; restitution par les SAGI et échanges avec les différentes parties.

Après-midi : Réunion des SAGI dans le cadre du ROA ; préparation d’une feuille de route.

4. Mise en œuvre pour le chantier Filières

Préparation

Cet atelier est l’occasion pour les SAGI d’établir et de s’approprier un cadre de concertation régional qui pourra évoluer vers la constitution d’un groupe de travail « Filières » au sein du ROA-SAGI qui serait lancé lors de l’atelier. Il est donc essentiel que les SAGI soient impliquées dans la préparation de l’organisation de l’atelier, point de départ de ce cadre de concertation élargi au niveau du ROA.

Un échange préalable permettra au consultant de i) partager à l’ensemble des EC les rapports d’étude de cas afin qu’ils en prennent connaissance avant l’atelier, ii) recueillir leurs attentes par rapport à cet atelier, iii) recueillir les premiers avis sur les recommandations et conclusions tirées des diagnostics participatifs des trois études de cas, et enfin iv) pré-identifier les sujets prioritaires des discussions (en termes d’importance stratégique pour la filière locale et d’intérêt pour les SAGI).

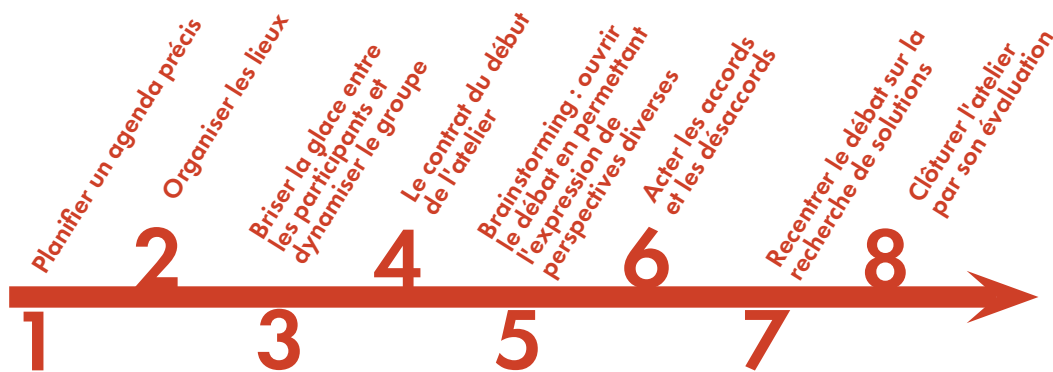
Pour préparer cet échange, un petit questionnaire sera adressé aux EC afin de les mobiliser. Il leur sera également demandé de préparer deux questions chacun sur les études de cas lues.

Outils d’animation

Des outils d’animation participative seront développés de manière à rendre la rencontre conviviale et animée (animation « brise-glace » pour mobiliser l’équipe des EC, qui ne se connaissent pas tous, travaux de groupe thématiques, intégration de possibles participants extérieurs) et à faciliter la participation de chacun (contributions orales et écrites, débats en assemblée et en groupes réduits), l’objectif n’étant pas d’innover à tout prix mais de mettre les participants en confiance pour favoriser la collaboration et la discussion. L’approche restera la même que sur l’ensemble du chantier : favoriser l’apprentissage croisé et les échanges inter-SAGI, accompagner la production d’analyse, de débats et de recommandations par et pour les SAGI.

Ces outils d’animation et de décision collective seront adaptés au cadre particulier de l’atelier, en se basant sur les principes des méthodes d’animation participative, comme ci-dessous illustré (Lisode, 2017)⁶.

En vue des présentations programmées, le consultant accompagnera enfin les EC chef de file des études approfondies à préparer leur présentation.



6. https://www.lisode.com/wp-content/uploads/2017/02/Lisode_Guide_concertation.pdf

Séances de travail en groupe durant l'atelier

Les deux séances de travail en groupe prévues au programme comprendront les phases suivantes.

Première demi-journée : restitution interne, analyse croisée des études de cas et définition des éléments nécessaires au rapport final.

- **Introduction, précisions sur le processus de concertation, les objectifs de l'atelier :** le copilote sera chargé, avec l'appui du consultant, de rappeler la démarche et les objectifs de l'atelier. Une animation spécifique permettra de valider le processus qui a mené à la formulation des recommandations, en positionnant les acteurs en fonction de leur degré d'adhésion à l'analyse et en laissant s'exprimer les besoins de clarifications ou de réajustements.
- **Bilan des études de cas :** afin d'éviter une restitution chronophage fondée sur la succession de présentations power point avec une assistance passive, on veillera à ce que les SAGI et partenaires aient pris connaissance des livrables et de leur contenu, et aient préparé les questions requises dans la préparation. Chaque équipe terrain présentera de manière libre les résultats des études approfondies, ainsi que leur compréhension et vision pour leur SAGI. La présentation sera suivie par une discussion avec les autres SAGI pour préparer une comparaison entre les différentes situations et approches des SAGI sur leur filière en vue d'identifier les thématiques à approfondir lors de la deuxième demi-journée de travail.

Deuxième demi-journée : benchmark des études de cas, préparation des messages clés, élaboration d'une synthèse et d'une présentation pour la restitution en plénière.

- **Benchmark,** identifier ce qui marche bien ailleurs et pourquoi : la restitution débouchera sur l'identification des savoirs et savoir-faire particuliers qui pourraient faire l'objet d'un transfert entre SAGI. Les participants seront alors invités à rejoindre des groupes thématiques de discussions distincts par filière et/ou par savoir/savoir-faire. Ces grandes thématiques auront été préalablement identifiées la veille par l'ensemble des EC en fonction des recommandations des études de cas. Par exemple : accès au crédit, appui-conseil ou entretien des axes hydrauliques. L'idée est que les participants puissent circuler entre les espaces pour se renseigner sur les raisons du positionnement de telle SAGI ou les difficultés rencontrées par tel pays sur telle filière, selon leurs centres d'intérêt. Ce genre de session dynamique demande une organisation adaptée et la mobilisation des participants, mais facilitera des échanges informels utiles.
- **Débats et discussions autour de l'élaboration de messages clés à l'intention du ROA :** mise en commun des travaux de groupes thématiques, formulation des recommandations et validation, avec l'objectif de transmettre au ROA une base de travail et un processus qu'il pourra développer : synthèse + axes de travail + prochaines étapes. Ces propositions seront soumises aux autres chantiers le lendemain en plénière en vue d'une coordination des interventions futures du ROA comme suite aux chantiers de l'AS SAGI. Une présentation synthétique d'une vingtaine de minutes pour l'ensemble du chantier sera ainsi préparée par les EC avec l'appui d'ACK.

5. Livrable

Après l'atelier, le consultant se chargera de la production d'une synthèse et des actes, qui seront validés par les participants (un relecteur sera désigné pour chaque SAGI au cours de l'atelier).

ANNEXE 3 PRÉSENTATION PPT FINALE DU CHANTIER FILIÈRES



**COMITÉ SCIENTIFIQUE ET
TECHNIQUE EAU AGRICOLE**

Avec le soutien de :



Présentation de l'équipe

Mamadou Togola OPIB
 Mariko Mboua ODRS
 Mahmoud Sidi SONADER
 Allassane Ba SAED
 Oumar Ly SODAGRI
 Victor Sawadogo BAGREPOLE
 Jacques Léandre Pare SOUROUPOLE
 Mor Avintago Harmis ANADER

Mathieu Faujas
 Florence Deram M alerbe
 Gabriel Morin- Kasprzyk



SOMMAIRE

- I. Enjeux et objectifs du chantier
- II. Approche, limites, résultats obtenus
- III. Problématique et ébauche de recommandations

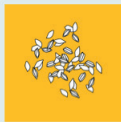
I Enjeux et objectifs du chantier

Appuyer les SAGI dans l'évolution de leur rôle d'accompagnement du développement agricole et de l'amélioration de la production irriguée sur leurs territoires..

...au travers de l'étude de leur positionnement au sein du jeu d'acteurs et de leur potentiel de contribution au développement des chaînes de valeur

4

Les filières étudiées : riz, oignon, tomate



Politiques nationales et initiatives sous régionales

Autosuffisance, souveraineté alimentaire
Diversification des périmètres « rizicoles »



Importance relative des filières & de l'irrigation

Surfaces & volumes significatifs
Niveau de structuration et d'intégration
Consommation locale vs import / export



Une étude « filière » intégrant leur environnement...

Outils et méthodes adaptées
Vers une approche systémique & territoriale

II Approche, outils

La production et la capitalisation de connaissances

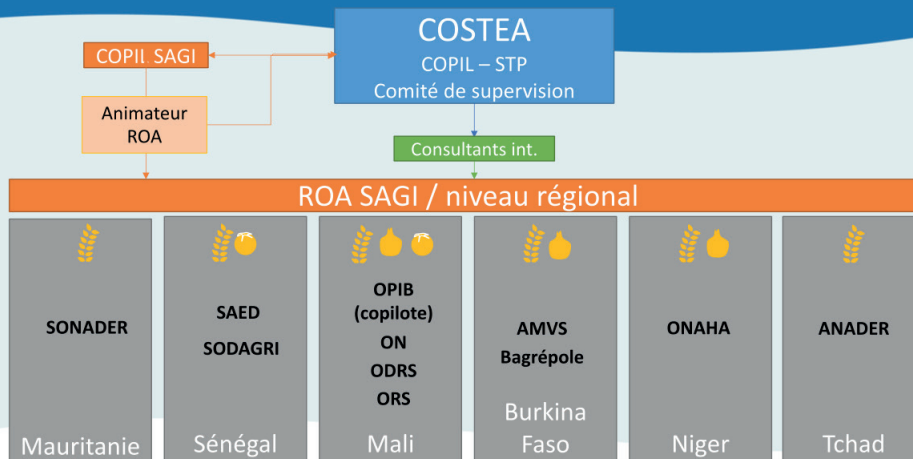
- sur les filières irriguées principales à l'échelle des six pays du Sahel (riz, tomate et oignon)
- Sur les rôles des SAGI dans ces filières, et les relations entre les acteurs

La facilitation d'un cadre d'échanges et de dialogue entre les SAGI

L'élaboration et le partage de recommandations

6

Mobilisation d'experts contributeurs des SAGI



Déroulement du chantier

Tâche 1 : Etat des lieux

- Formation des EC
- Revue documentaire
- Notes de synthèse & regards croisés
- Sélection d'études de cas

Démarrage
septembre 2020
Clôture juillet 2021

Tâche 2 : Etudes de cas

- Diagnostic participatif, analyse approfondie et croisée des filières et de la place des SAGI (échanges entre SAGI sur terrain)
- Recommandations pour les SAGI étudiées : partenariats, services

Etudes de cas nov-
dec 2021

Tâche 3 : Partage au sein du ROA-SAGI

- Capitalisation de connaissances, d'outils et d'expériences
- Valorisation et perspectives / opérationnalisation

Atelier mai 2022

Résultats obtenus

Tâche 1 : Etat des lieux

- Fonds documentaire accessible en ligne
- Caractéristiques et structuration des 3 filières ciblées à l'échelle nationale et sous régionale

Tâche 2 : Etudes de cas

- En lien avec les acteurs de la filière, contributions actuelles des SAGI et évolutions souhaitables sur différents services et sur leurs stratégies d'appui au développement de la chaîne de valeur
- Regards croisés sur les cas étudiés
- Méthodologie de diagnostic participatif

Tâche 3 : Partage au sein du ROA-SAGI

- Bilan participatif (recommandations, outils et méthodes)
- Synthèse pour l'ensemble des SAGI, perspectives

Enseignements du chantier

- **Distance, connectivité et durée globale du chantier ;**
- **Disponibilités des experts et retard accumulé ;**
- **Intérêt et productivité des rencontres / missions mais durée limitée ;**
- **Intérêt des relectures croisées mais difficultés de mobilisation sur les rapports ;**
- **Bénéfice de la participation des experts à toutes les missions ;**
- **Intérêt des outils collaboratifs en ligne et méthodes (PESTEL) ;**
- **Disponibilité et fiabilité des données sur lesquelles se base l'analyse ;**

Principales attentes pour cet atelier

Au niveau de l'équipe du chantier

- Bilan et évaluation participative du chantier
- Restitution des résultats dans chaque SAGI
- Valorisation, appropriation des travaux et perspectives

Au niveau des SAGI

- Accélérer un repositionnement des SAGI pour en faire des acteurs de filière à part entière
- Valider une méthode de concertation qui permette aux SAGIs de renforcer leur partenariat avec les acteurs de filière.

Au niveau du ROA

- Réfléchir collectivement aux enjeux posés aux SAGIs et à la façon d'y répondre.
- Etablir une base de travail commune aux SAGIs en vue de la poursuite des échanges au niveau du réseau (opérationnalisation du GT Filières ?)

Activités menées pendant l'atelier

- **Lundi après midi :**
- partage des TDR et présentation du processus et de la méthodologie des études de cas ; échanges avec le Roppa sur les attentes des producteurs
- **Mardi :**
- présentation des 3 études de cas par les chefs de file + discussion sur chaque cas
- Élaboration de recommandations à l'endroit des SAGI et du ROA
- Éléments d'évaluation de la méthodologie
- Synthèse

Préambule aux recommandations

Particularités des situations et des missions des SAGI

- > **Principes transversaux et méthodes, mais chaque recommandation doit être adaptée au contexte particulier des SAGI et filières**
- > **Avec un point d'attention sur les compétences à mobiliser en fonction des savoirs et savoir-faire nécessaires**

13

Recommandations (principes)

Principes de positionnement :

- la SAGI au service des producteurs : les recommandations ont été pensées pour faciliter le développement de la production et de la chaîne de valeur
- elles nécessitent au préalable un renforcement du dialogue et de la concertation avec les acteurs de la filière

14

Recommandations (synthèse)

Objectif : augmentation de la production en quantité et qualité répondant mieux aux exigences du marché et assurant une meilleure valorisation des productions irriguées

- Promotion d'une intensification raisonnée, agriculture plus durable et résiliente
 - vers des systèmes de production moins vulnérables (aléas climatiques, coûts, maladies et ravageurs, etc.) et plus efficaces (eau, énergie, intrants),
 - des itinéraires adaptés aux spécificités locales et construits avec les producteurs et la recherche
- Contribution à une meilleure structuration des producteurs et de l'interprofession, renforcement du dialogue avec les acteurs en vue :
 - de l'amélioration de la planification de la production et fiabilisation de l'approvisionnement du marché
 - de la facilitation des services aux producteurs (approvisionnement, financement, mécanisation, contractualisation, appui conseil technique et de gestion, etc.)
 - de la facilitation des investissements dans la chaîne de valeur en aval (collecte, conservation, transformation, commercialisation) permettant de mieux valoriser la production

15

Recommandations détaillées (provisoires)

En amont

- Foncier : intégration dans le schéma directeur, exemple des POAS au Sénégal et contribution à la sécurisation (cf chantier foncier)
- Planification des aménagements et de la production, en lien avec les aptitudes des sols et la disponibilité en eau (cf chantiers maîtrise d'ouvrage)
- Aménagements : suivi / application des normes de qualité (implications en aval / financement) ;
- Promotion des dispositifs innovants (irrigation, solaire, baisse des charges d'irrigation, stations météo, analyse des sols..)

16

Recommandations

En amont

- Appui à la structuration et la responsabilisation de tous les acteurs, en premier lieu des producteurs et aussi de l'interprofession ;
- Renforcement des capacités et transferts de services aux producteurs, à étudier au cas par cas selon services existants / à créer (délégation en conservant un regard, une veille ; cf chantier transfert)
- Facilitation de l'approvisionnement en intrants et équipements (avec d'autres acteurs), en lien avec les besoins adaptés aux particularités locales et aux itinéraires techniques

17

Recommandations

En production

- Adaptation des itinéraires techniques aux conditions locales avec l'appui de la recherche, et en cohérence avec les aptitudes des sols (carte pédologique)
- Cadre de concertation ou plateforme SAGI / producteurs / recherche pour l'appui conseil aux producteurs (technique et de gestion)
- Facilitation des innovations (variétés, associations et rotations de cultures, productions intégrées, pratiques locales, etc.)

18

Recommandations

En production

- Pilotage des initiatives de lutte contre les ravageurs à grande échelle
- Amélioration de la fiabilité des statistiques (Suivis et bilans de campagne) et digitalisation
- Veille environnementale et raisonnement des méthodes de lutte, traitement des déchets, revue et application des PGES, etc.

19

Recommandations

En aval

- Adéquation de la planification de la production avec les exigences du marché : quantités, saisonnalité, qualité, ...
- Connaître les acteurs, concerter, rôles d'intermédiation (facilitation de la contractualisation), entre usagers / groupements de producteurs et l'aval
- Facilitation des investissements d'infrastructures de désenclavement / stockage / conservation / transformation
- Accompagnement des OP pour plaider et les aider à participer aux dispositifs d'achats institutionnels (en particulier sur la transmission des données : prévisions de production et stocks)

20

Recommandations au niveau du ROA

Le ROA SAGI pourrait assurer :

- Concertation technique, partage d'expertises
- Mutualisation de la recherche / développement et des efforts de lutte contre les ravageurs
- Plaidoyer auprès des gouvernements (ex : harmonisation des subventions et protection des marchés ; solutions de financement et d'assurance adaptés aux contextes nationaux)
- Renforcement des dispositifs de suivi évaluation et fiabilité des données (PI et filière)
- Appui aux SAGI pour l'opérationnalisation des recommandations

21

ANNEXE 4 BILAN DES ATTENTES FORMULÉES PAR LES EC POUR L'ATELIER

	ODRS	SODAGRI	ANADER	OPIB	SAED	SONADER	Score total
Comparer les situations respectives des différentes SAGI dans leurs filières pour en souligner les points communs et identifier des enjeux similaires.	4	6	6	1	5	10	32
Réfléchir collectivement aux enjeux posés aux SAGIs et à la façon d'y répondre.	3	1	2	2	4	3	15
Accélérer un repositionnement des SAGI pour en faire des acteurs de filière à part entière.	6	2	1	2	6	5	22
Intégrer dans les missions des SAGI un rôle dans la gestion des ressources naturelles et la promotion de systèmes durables face au changement climatique.	5	8	7	1	8	7	36
Etablir une base de travail commune aux SAGIs en vue de la poursuite des échanges au niveau du réseau.	1	3	3	1	3	6	17
Valider une méthode de concertation qui permette aux SAGIs de renforcer leur partenariat avec les acteurs de filière.	2	4	5	1	2	4	18
Redéfinir le rôle des SAGIs en fonction des nouveaux enjeux qui se posent à l'agriculture dans les pays sahéliens.	7	5	4	2	1	8	27
Faciliter une meilleure appropriation des résultats de cette étude sur les filières.				1			1
Organiser un atelier d'échange des expériences réussies.						2	2
Formaliser le RoA- SAGI, le doter d'un statut et le faire reconnaître par les Etats et les organisations sous régionales, afin qu'il soit conforté dans ses missions.						1	1

Ces attentes ont été formulées par chaque EC dans le cadre de la préparation à l'atelier. Il leur a été demandé de classer les thèmes en fonction de ce qui correspond le mieux à leurs priorités en les numérotant (en commençant par 1 = le plus prioritaire). Les 7 premiers thèmes ont été proposés par le consultant. Le trois derniers ont été proposés par les EC OPIB et SONADER.

ANNEXE 5 PHOTOS DE L'ATELIER



Quelques photos des restitutions d'étude de cas et des échanges avec le ROPPA.